

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (suppléant), CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (suppléant), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (suppléant), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (suppléante), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUILLENNEC Rachel à LE BÉGUEC Marilyse ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ÉTRILLARD Cécile ;

**Conseillers d'agglomération - absents**

BATARD Guillaume, BOUTIER Yvon, CHARLES Olivier, CONNAN Gildas, CORREZE Patricia, DOYEN Virginie, GARREC Loïc, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE LAY Tugdual, LE PESSOT Damien, LEBRETON Bruno, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

**Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants**

|                |           |
|----------------|-----------|
| Présents       | 62        |
| Procurations   | 05        |
| <b>Votants</b> | <b>67</b> |
| Absents        | 18        |

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026  
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-241

**DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE DE MILMARIN**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1111-4 relatif aux compétences partagées en matière de culture ; ainsi que l'article L.5216-5 relatif aux compétences exercées par les communautés d'agglomération, incluant la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels ;

**Vu** la délibération DEL2024-02-070 du Conseil communautaire du 16 avril 2024 présentant le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération « Horizon 2030 », notamment les objectifs stratégiques de « Susciter la rencontre des cultures et des populations » et « Favoriser l'engagement des citoyens » ;

**Vu** la délibération DEL2024-09-208 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024 concernant le projet culturel de territoire ;

**Considérant** que le comité de pilotage Milmarin réuni le 11 décembre 2024 s'est positionné en faveur d'une nouvelle exposition temporaire portant sur la thématique de l'engagement des gens de mer à travers l'histoire et l'actualité ;

**Considérant** que cette exposition sera installée en octobre 2026 à Milmarin, pour une durée de 2 ans, et a pour objectif d'inviter les visiteurs à se questionner sur leur rapport à l'engagement dans leur quotidien ;

**Considérant** qu'il existe un fonds européen LEADER permettant de subventionner des projets qui soutiennent l'engagement citoyen au service de la cohésion sociale du territoire ;

Il est proposé de solliciter une demande de subvention auprès du fonds européen LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) dans le cadre de sa fiche action n°3 « Soutenir l'engagement citoyen au service de la cohésion sociale du territoire », pour financer à hauteur de 80 % maximum la prochaine exposition temporaire du centre de découverte maritime de l'Agglomération Milmarin. Cette exposition valorisera l'engagement historique et actuel des gens de mer sur le territoire et suscitera la réflexion du public sur sa propre vision de l'engagement citoyen aujourd'hui.

Cette exposition sera complétée d'un programme d'animations à l'année ; une attention particulière sera apportée au public scolaire afin de faire résonner la thématique de l'engagement chez les jeunes générations.

Le budget total de l'opération est estimé à 15 001 € HT, pour un reste à charge attendu pour l'Agglomération de 3 000 € HT si la subvention est obtenue dans son intégralité.

**Ne prennent pas part au vote les membres du Comité LEADER : DOYEN Virginie, JOBIC Cyril, BOUTIER Yvon, LE FOLL Marie-Françoise, CORREZE Patricia, LEBRETON Bruno, CONNAN Gildas, KERBAUL Etienne, BATARD Guillaume, LE LAY Tugdual**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Valide le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération ;
- Demande à bénéficier des aides au titre de LEADER ;

- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des financements européens.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,

Tugdual LE LAY